

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS des SDIS de France



Saint-Laurent Blangy, le 29 septembre 2010

SAMEDI 2 ET MARDI 12 OCTOBRE

DEUX MOBILISATIONS POUR ENFIN ETRE ENTENDU ET ECOUTE !

La CFTC estime que la journée nationale d'action du 23 septembre 2010 est un rendez-vous réussi.

Les salariés du public comme du privé, en participant massivement à ce grand rassemblement ont rappelé leur détermination à ne pas accepter une réforme injuste et inéquitable.

La CFTC appelle à nouveau à une large mobilisation de toutes et tous les samedi 2 et mardi 12 octobre prochain, cela pour deux raisons essentielles :

- Rappeler nos positions : une juste répartition des efforts, un départ à la carte, un niveau de pension décent, une meilleure prise en compte de la pénibilité du travail et un soutien aux personnes fragilisées dans leur carrière avec la mise en place d'une politique active en faveur de l'emploi et le respect des carrières longues.

- Dénoncer la logique budgétaire dans laquelle le gouvernement reste enfermé, où seule compte la mécanique financière, sans aucune prise en compte de l'Homme et du social.

Depuis ces six derniers mois, le gouvernement se refuse à entendre nos propositions. Son entêtement à imposer sa réforme sans véritable concertation, ainsi que son manque d'écoute sont de véritables freins au dialogue social.

La CFTC, en appelant à une forte mobilisation de tous les salariés du public comme du privé, de tous les travailleurs quels que soient leur âge et origine professionnelle, tient à rappeler l'importance et le rôle majeur des mobilisations populaires dans les avancées sociales obtenues ces dernières mois.

Ainsi, la CFTC se félicite que les précédentes mobilisations aient permis une meilleure prise en compte de la situation des mères de trois enfants dans la Fonction publique, ainsi que l'introduction dans le projet de loi d'un livret de suivi professionnel permettant d'évaluer la pénibilité de certains emplois, ou encore la prise en compte d'un temps de travail minima donnant droit à l'acquisition de trimestres.

Si les précédentes mobilisations ont permis de faire évoluer le texte actuel, cela n'est pas suffisant. La CFTC, parce qu'elle convaincu que la retraite à la carte, 60-65 ans, est possible, poursuit sa mobilisation.

Le pacte social aujourd'hui brisé, ne nous laisse pas d'autres choix que celui de la mobilisation, tout en restant force de propositions.

Nous comptons donc, à nouveau sur vous pour ces deux importants rendez-vous, les samedi 2 et mardi 12 octobre, pour montrer au gouvernement l'importance de changer ce projet et d'écouter les nombreuses voix qui s'élèvent pour une juste concertation avec les organisations syndicales.

Merci pour votre mobilisation.

COMMUNIQUÉ